



Indemnité d'un accident de travail

Par **linna**, le **07/06/2015 à 15:25**

Bonjour, rn rn Je suis un étudiant, j'ai eu un accident de travail (entorse grave dans la main), je voudrais savoir est ce que je peux recevoir des indemnité, si oui, combien ? rn rn Merci

Par **moisse**, le **07/06/2015 à 18:01**

Bonjour, rn Si vous avez des séquelles, vous pouvez obtenir un taux d'IPP et donc une rente ou un petit capital. rn Si l'employeur a commis une faute importante, vous pouvez faire reconnaître le caractère inexcusable de celle-ci auprès de la CRA de votre caisse maladie et obtenir des dommages et intérêts. rn Sinon rien du tout, à part votre salaire sans travailler.

Par **linna**, le **07/06/2015 à 19:40**

OK, merci beaucoup